

- Appel à candidatures -
Renouvellement des membres du Conseil
d'Administration du Centre Communal d'Action
Sociale (CCAS)

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du renouvellement de son Conseil d'Administration, et en application des articles L.123.6, R.123-11 et R.123.12 du code de l'action sociale et des familles, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Sainte-Geneviève-des-Bois lance un appel à candidatures pour la désignation de ses membres nommés.

Le Conseil d'Administration du CCAS est composé, à parts égales, d'élus municipaux et de membres nommés par le Maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social dans la commune.

À ce titre, sont recherchées des personnes qualifiées représentant :

- * les associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions ;
- * les associations familiales, désignées sur proposition de l'UDAF
- * les associations de personnes âgées ;
- * les associations de personnes en situation de handicap.

Les membres du Conseil d'Administration participent aux séances du Conseil, contribuent à la définition des orientations de l'action sociale et prennent part aux décisions relatives aux aides et actions mises en œuvre par le CCAS.

Les personnes intéressées sont invitées à adresser leur candidature (lettre de motivation précisant leur engagement ou expérience dans le domaine social) avant le mercredi 6 mai 2026, à l'attention de Monsieur le Maire, Président du CCAS, sous pli recommandé avec accusé de réception, à l'adresse suivante : Mairie de Sainte-Geneviève-des-Bois – Place Roger Perriaud – 91700 – Sainte-Geneviève-des-Bois.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le CCAS au 01.69.46.81.60.

Fait à Ste Geneviève des Bois, le 10 avril 2026



Le Maire,
Président du CCAS